

Prêts pour l'agrandissement de maisons.—Ces prêts visent à permettre la transformation de maisons déjà construites afin de créer d'autres unités autonomes de logement. Les conditions du prêt sont les mêmes qu'en 1946 (voir p. 611 de l'Annuaire de 1947).

Recherches sur le logement et aménagement régional.—Les recherches et l'aménagement portent sur les domaines suivants: enquêtes économiques et statistiques; enquêtes techniques sur les matériaux, l'équipement, les modèles, etc.; et plans de maisons. En 1947, le Conseil national de recherches a créé une division de recherches sur la construction afin d'exécuter la majeure partie des travaux de recherches techniques et de laboratoire relatifs aux méthodes de construction et aux matériaux.

Règlements du logement d'urgence.—Cette législation vise à aider les municipalités à transformer des maisons inhabitées, des casernes ou autres immeubles appropriés en vue d'y loger des familles en réelle détresse ou dans une situation pénible faute d'abri. Vers la fin de 1947, on comptait 9,618 unités achevées ou près de l'être et 548 en voie de construction. Il ne reste encore que très peu d'immeubles appropriés et l'activité dans ce domaine fléchira grandement en 1948.

Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.—Un programme entrepris en vertu de cette loi comporte la construction de maisons sur de petits lopins situés en dehors des régions urbaines. Les entreprises relèvent du ministre des Affaires des anciens combattants. (Voir aussi le chapitre XXIX sur les Affaires des anciens combattants.)

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.—Cette loi tend à améliorer les conditions d'existence sur la ferme en fournissant l'électricité, la réfrigération, un système de chauffage, un service d'eau, etc. Elle est étudiée plus au long au chapitre X, p. 633.

Section 2.—Construction d'unités de logement au Canada

On estime que 76,738 nouvelles unités de logement ont été achevées durant l'année civile 1947, soit une augmentation de 9,423 sur 1946. Voilà qui porte le total des maisons achevées de 1945 à 1947 à près de 200,000. A la fin de 1947, plus de 42,000 unités de logement sont en voie de construction au Canada.

En 1947, environ 33 p. 100 des habitations achevées sont situées dans les zones métropolitaines. Près de 76 p. 100 de toutes les habitations sont des maisons à logement unique. Les tableaux suivants résument les renseignements obtenus au moyen des enquêtes effectuées par le Bureau fédéral de la statistique.

2.—Nouvelles unités de logement achevées en 1945, 1946 et 1947, par zone ou région

Région ou zone	Construction de nouvelles maisons			Transformations			Total, nouvelles unités de logement		
	1945	1946	1947	1945	1946	1947	1945	1946	1947
Municipalités—									
Zones métropolitaines...	15,585	19,702	22,847	2,280	3,095	2,332	17,865	22,797	25,179
Autres urbaines.....	13,563	23,256	28,873	3,127	2,758	2,422	16,690	26,014	31,295
Autres rurales.....	11,844	14,818	17,518	534	836	494	12,378	15,654	18,012
Totaux, municipalités.....	40,992	57,776	69,238	5,941	6,689	5,248	46,933	64,465	74,486
Régions non organisées.....	1,501	2,683	2,050	36	46	74	1,537	2,729	2,124
Totaux, provinces.....	42,493	60,459	71,288	5,977	6,735	5,322	48,470	67,194	76,610
Yukon et T.N.-O.....	124	116	128	5	5	néant	129	121	128
Canada.....	42,617	60,575	71,416	5,982	6,740	5,322	48,599	67,315	76,738